

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Denis Chartier
Mme Lysianne Gagnon
Mme Guylaine Pednault
M. Tony Simiele
M. Jacques Thibault
Mme Noémie Villiard
M. Marc-André Loiselle
Mme Tracy Maroun (jeune administratrice de la relève)

ABSENCES MOTIVÉES

Mme Jacqueline Khayat

Nombre de membres présents : 41

MOT DE BIENVENUE

Le président, M. Denis Chartier souhaite la bienvenue aux membres.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1 Mot de bienvenue

Le président, M. Denis Chartier, déclare officiellement la 79^e assemblée générale annuelle (AGA) de la Caisse Desjardins de Saint-Martin de Laval ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30).

Les personnes qui l'accompagnent à l'animation ou qui sont en soutien sont :

- M. Jacques Thibault, vice-président du conseil d'administration;
- Mme Guylaine Pednault, présidente du comité de Mise en candidature qui présentera le rapport du comité à l'issue de l'appel de candidatures;
- Mme Pednault, est également secrétaire du conseil d'administration qui sera assistée dans ses fonctions par Mme Noha Ibrahim, adjointe à la direction générale;
- M. Mohamed Ben Dhiab, directeur général de la Caisse.

Le président précise que la formule d'assemblée à distance implique que les membres de plein droit voteront en direct, à distance sur certains sujets alors que d'autres sujets feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre (4) prochains jours.

M. Chartier annonce qu'un concours/tirage aura lieu le lendemain, soit le mardi 8 avril. Les gagnants seront contactés par téléphone et disposeront de 72 heures pour répondre. Il y aura trois gagnants, chacun remportant l'un des trois paniers cadeaux composés de produits locaux et écologiques.

- Première place : Le parfait cadeau à offrir
- Deuxième place : Le parfait cadeau bien-être
- Troisième place : Ensemble découverte Écoresponsable

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

Les membres sont invités à visionner une vidéo de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 Règles de fonctionnement

L'assemblée étant tenue en mode virtuel, les modalités qui faciliteront le bon déroulement, les votes en direct et les interactions sont présentées par le président M. Chartier. Les membres sont également invités à visionner une courte vidéo pour se familiariser avec la plateforme numérique.

2.2 Nomination des scrutateurs

Puisqu'il y aura de la votation en direct, deux scrutateurs doivent être nommés. Le président recommande que Mme Martine Chénier et Mme Noha Ibrahim agissent comme scrutatrices. Il est proposé par (*retiré*), appuyé par Mme (*retiré*) d'accepter la recommandation du président.

Après un vote, la proposition de nommer Mme Martine Chénier et Mme Noha Ibrahim est adoptée.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

Le vice-président, M. Jacques Thibault est invité à faire la lecture de l'ordre du jour :

- 1. Ouverture de l'assemblée**
 - 1.1 Mot de bienvenue
 - 1.2 Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins
- 2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée**
 - 2.1 Règles pour participer à l'AGA
 - 2.2 Nomination des personnes scrutatrices
 - 2.3 Adoption de l'ordre du jour
 - 2.4 Adoption du procès-verbal de l'AGA du 26 mars 2024
- 3. Retour sur l'année 2024**
 - 3.1 Rapport du conseil d'administration
 - 3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
 - 3.3 Rapport financier
 - 3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
- 4. Période de questions**
- 5. Propositions soumises au vote**
 - 5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)
(Vote en différé)
 - 5.2 Élections des membres du Conseil d'administration
 - 5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.2.3 Présentation des personnes candidates
 - 5.2.4 Élection par votation
 - 5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
- 6. Fin de la rencontre et remerciements**
- 7. Publication des résultats et levée de l'assemblée**

*Il est proposé par (*retiré*), appuyé par (*retiré*), et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.*

2.4 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 26-03-2024

Comme mentionné dans l'avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site internet de la Caisse. Puisque les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, il n'y aura pas de lecture ou de résumé du procès-verbal.

Il est ainsi proposé par (retiré), appuyé par (retiré), et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 26 mars 2024 soit accepté tel que rédigé.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

Le président du conseil d'administration, M. Denis Chartier, présente les administrateurs de la Caisse de Saint-Martin de Laval et les remercie pour leur implication au conseil d'administration de notre caisse.

À la présidence : M. Denis Chartier
Vice-président : M. Jacques Thibault
Secrétaire : Mme Guylaine Pednault

Administrateurs(trices) : Jacqueline Khayat
 Lysianne Gagnon
 Marc-André Loïselle
 Tony Simiele
 Noémie Villiard
 Nadia Tadros

Et comme relève au
Conseil d'administration : Tracy Maroun

3.1 Rapport du conseil d'administration

M. Denis Chartier poursuit avec la revue des principales réalisations de la Caisse pour l'année financière 2024 :

« 125 and d'ambition »

L'année 2025 marque le 125^e anniversaire du Mouvement Desjardins, la coopérative financière la plus importante en Amérique du Nord. Tout a commencé le 6 décembre 1900 avec la création de la première caisse populaire à Lévis. Depuis ce temps, Desjardins reste fidèle à la mission des fondateurs, Alphonse et Dorimène Desjardins, en accompagnant les membres et les clients dans leur autonomie financière.

Depuis toutes ces années, Desjardins contribue à la prospérité des personnes et des collectivités. Nous aidons les gens à réaliser leurs ambitions en répondant à leurs divers besoins financiers et d'assurance, que ce soit pour leurs affaires personnelles ou celles de leur entreprise.

Au fil du temps, Desjardins a évolué aux côtés de ses membres, de ses clients et de la société, devenant une institution financière d'envergure, un assureur d'importance au Canada et même l'une des coopératives financières les plus solides au monde.

C'est une grande fierté de constater la façon dont le Mouvement s'inscrit dans la longévité avec pertinence et solidité, toujours en restant à l'écoute de ses membres et clients.

Présents pour les membres

Tout en s'appuyant sur notre engagement à l'égard de la collectivité, notre mission nous oriente vers ce qui est au sommet de nos priorités : offrir les meilleures réponses aux besoins et aux attentes des membres et clients pour contribuer à leur autonomie financière.

Avec le contexte incertain qui perdure, nous avons été plus actifs et plus créatifs que jamais pour vous soutenir dans votre autonomie financière. Que ce soit par l'intermédiaire de nos produits financiers, de nos services-conseils, de nos outils, notamment en ligne ou de nos contenus éducatifs, nous avons été présents pour que vous puissiez maintenir votre capacité à gérer votre quotidien de manière durable et à réaliser vos ambitions. M. Chartier mentionne que nous reviendrons sur les différents programmes que nous déployons de concert avec nos partenaires du milieu. Qu'il soit question de finances solidaires, d'éducation financière à la jeunesse, etc., la Caisse a une réelle incidence dans la collectivité.

« Des solutions numériques innovantes »

Desjardins s'est engagé à fournir à ses membres et à ses clients des solutions numériques innovantes pour faciliter leur quotidien.

Cette année, il y a eu la mise en place de l'assistante virtuelle, *Alvie*. Cette nouvelle alliée propose des astuces et accompagne les membres dans leur autonomie financière. Alvie aide les membres à mieux comprendre leur situation et à faire des choix éclairés pour qu'ils aient davantage confiance en leur capacité à gérer leurs finances.

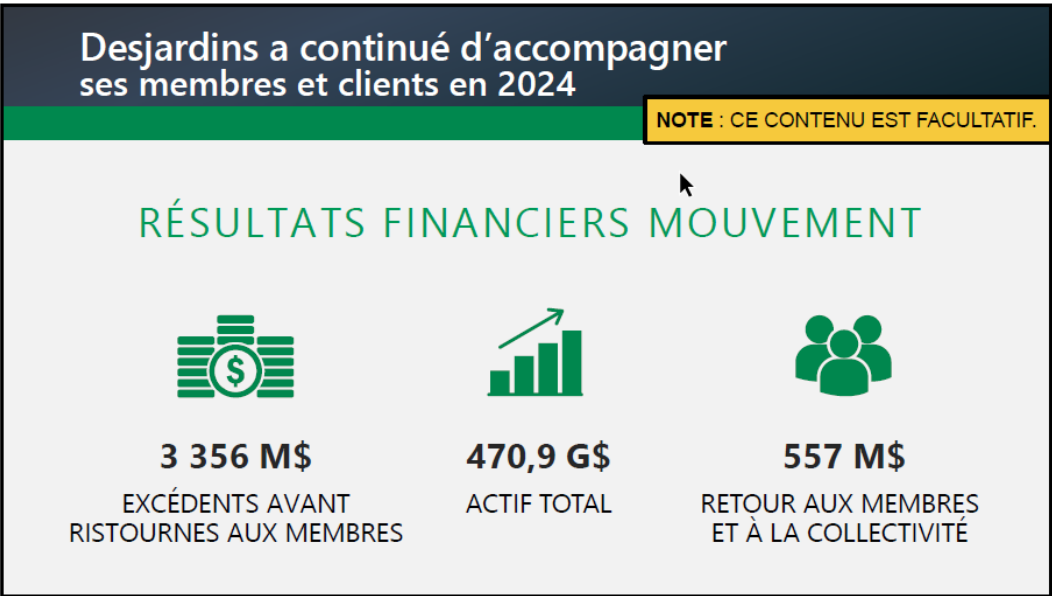
3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Le président du Comité audit et déontologie, M. Jacques Thibault, présente le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année :

- Aucune situation de conflits d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

3.3 Rapport financier au 31 décembre 2024

M. Ben Dhiab commence en présentant les résultats financiers du Mouvement Desjardins.



Par la suite, il invite les membres à écouter une courte capsule vidéo portant sur le rapport financier de la Caisse Desjardins de Saint-Martin de Laval. Il commente les principaux éléments de la dernière année financière s'étant terminée le 31 décembre 2024.

Aucune question n'est adressée par les membres au directeur général.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

M. Jacques Thibault, président du Comité coopération, invite les membres à écouter une courte capsule vidéo portant sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des dons et commandites.

M. Thibault continue en mentionnant que, cette année, dans le cadre d'un exercice triennal, le conseil d'administration de la Caisse a adopté un nouveau Plan d'engagement et de proximité 2025-2027 auprès des membres et de notre communauté. Ce plan donne un aperçu de la vision de l'engagement dans le milieu et de l'implication de la Caisse et des membres du conseil d'administration. En effet, le nouveau Plan d'engagement et de proximité a permis de réévaluer les priorités d'investissement pour assurer que l'engagement de la Caisse se traduit par des actions cohérentes avec les besoins des membres et des partenaires de notre communauté.

M. Thibault profite de cette opportunité pour remercier tous les membres et partenaires du milieu qui ont participé aux diverses consultations. C'est, entre autres, grâce à leur participation qu'il est possible de mieux comprendre leurs besoins et leurs attentes et ainsi d'être en mesure de soutenir les initiatives. Les priorités d'investissement sont donc spécifiques à la Caisse et représentent des enjeux socioéconomiques de la communauté.

M. Thibault tient également à rappeler que la Caisse possède une politique de contribution. Rendue publique sur le site Internet de la Caisse, cette politique vise à assurer la transparence avec les membres et partenaires de l'utilisation qui est faite du FADM, des dons et des commandites. Elle présente les priorités d'investissement pour aider les promoteurs et demandeurs à connaître le type de projets attendus par la Caisse ainsi que le processus de réception et d'analyse des projets.

M. Mohamed Ben Dhiab prend la parole et présente les divers programmes offerts en éducation financière :

▪ Caisse scolaire

La Caisse scolaire est un programme éducatif, destinée aux élèves du primaire visant à les initier à l'épargne et aux notions financières de bases. Plus de 87 000 jeunes y participent! On y retrouve des activités ludiques comme des vidéos, des ateliers, des conseils et un compte d'épargne pour les aider à s'éduquer et à réaliser leurs projets.

La Caisse Desjardins de Saint-Martin de Laval travaille de concert avec les écoles primaires de notre quartier pour favoriser l'introduction de ces notions. De ce fait, M. Ben Dhiab annonce aux membres que l'ensemble des écoles primaires du secteur participent maintenant au programme de la Caisse scolaire.

▪ Mes finances, mes choix

Mes finances, mes choix est un programme d'éducation financière destiné aux jeunes adultes. Nos parcours de formation prônent une approche participative et dynamique. À l'aide d'un réseau de formateurs/formatrices accrédités partout au Québec et en Ontario, des ateliers sont disponibles en classe et en ligne. L'objectif du programme étant de développer l'autonomie financière chez les jeunes adultes et leur donner des outils pour faire des choix de consommation éclairés, responsables et alignés avec leurs valeurs. Notre programme cherche aussi à contrer les préjugés liés aux problèmes financiers et à diminuer la pression issue de notre société de consommation.

▪ Fond du Grand Mouvement

Le fond du Grand Mouvement permet d'appuyer des projets qui ont le potentiel de transformer notre société.

La région de Laval a remis un montant de 1 064 880 \$ à 4 organismes, citant :

- Complexe aquatique de Laval
- Centre d'entraide du Marigot
- Terro X
- Mine Urbaine

▪ Finance Solidaire

**Fonds d'entraide
Desjardins**

RÉSULTATS 2024
LAVAL

176	Personnes qui ont eu un accompagnement budgétaire personnalisé
5	Prêts ont été accordés
831 \$	En prêt moyen
4 157 \$	Prêtés au total

Créavenir
par **Desjardins**
Entreprises

RÉSULTATS 2024
LAVAL-LAURENTIDES

37	Projets d'entreprise soutenus	15 000 \$ Marge moyenne	1 974 688 \$ Valeur totale des projets
56	Emplois créés ou maintenus	762 000 \$ Aide financière totale	EFFET LEVIER

Le président, M. Denis Chartier, invite les membres à soumettre leurs questions ou commentaires au conseil d'administration.
Aucune question n'est adressée au Conseil d'administration.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

Une courte vidéo portant sur la ristourne est présentée aux membres.

M. Chartier précise à tous les membres que le scénario qui est recommandé par le Conseil d'administration est celui qui est estimé le plus avantageux pour l'ensemble de nos membres et de notre communauté et est totalement conforme aux encadrements applicables.

VOTE EN DIFFÉRÉ - Adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes)

Ainsi, le Conseil d'administration de la Caisse Desjardins de Saint-Martin de Laval propose à l'assemblée le versement d'une ristourne totalisant la somme de 1 450 262 \$ soit un montant de 1 258 837 \$ en ristournes aux membres et 191 425 \$ pour l'alimentation du FADM.

Le directeur général, M. Mohamed Ben Dhiab, présente la recommandation du conseil d'administration concernant la façon de répartir les excédents.

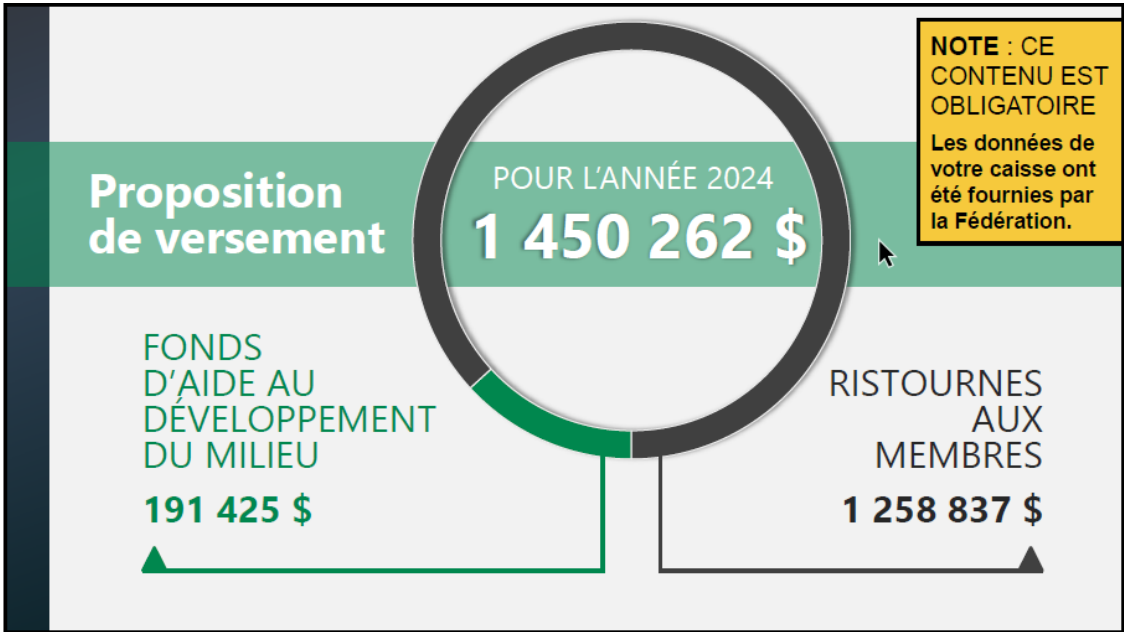
PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS		EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres		1 547
Virements réglementaires et autres ajustements		2 533
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	2 222	
• Autres éléments du résultat	227	
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	84	
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	0	
Solde des excédents à répartir		4 080
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM		(1 147)
• Ristourne	(1 259)	
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	303	
• Affectation au FADM	(191)	
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)		0
Affectation à la réserve générale		(2 933)
Solde des excédents à répartir		0

NOTE : CE CONTENU EST OBLIGATOIRE
Les données de votre caisse ont été fournies par la Fédération.

FADM
Fonds d'aide au développement du milieu

RRE
Réserve pour ristournes éventuelles

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.



PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DE			NOTE : CE CONTENU EST OBLIGATOIRE
	TAUX PAR PARTICULIER		Les données de votre caisse ont été fournies par la Fédération. Les montants de chacune des Ristournes ont été arrondis au millier près, ce qui peut provoquer des écarts de 1k\$ à 2 k\$ au montant «Total des ristournes». La Fédération a donc demandé d'ajuster le montant arrondi pour correspondre au montant de la diapo précédente, qui lui est au dollar près.
RISTOURNE VOLUMES ¹			
Comptes			
Épargne et placements			
Fonds			
Prêts et marges de crédit			615
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime		160
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets		65
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³		123
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions		20
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES			1 259
¹ Soumise au vote lors de l'assemblée.			² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.
			³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Ainsi, sur proposition, (retiré) propose et (retiré) appuie.

M. Denis Chartier mentionne que cette proposition de l'assemblée, recommandée par le conseil d'administration, concernant la répartition des excédents annuels et les taux de ristourne sera soumise au vote après les présentations et discussions de ce soir.

5.2 Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection

Pour la nomination des officiers, il est convenu que M. Denis Chartier agisse comme président d'élection et M. Guylaine Pednault agira comme secrétaire d'élection.

5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature

Mme Guylaine Pednault, présidente du comité Mise en candidature débute en rappelant la démarche du profil collectif enrichi qui identifie les compétences recherchées et différents critères de représentativité tels que le genre, l'âge et la diversité ethnoculturelle. Le CA met donc à jour chaque année son profil collectif en fonction de sa réalité et ses besoins et détermine les critères particulièrement recherchés pour la prochaine élection. Ce sont ces critères qui ont été communiqués aux membres lors de l'appel de candidatures.

En posant sa candidature, chaque membre devait d'ailleurs démontrer dans quelle mesure il viendrait enrichir la composition du conseil. Il est important de comprendre que les critères recherchés par le conseil d'administration ne sont pas obligatoires, il s'agit plutôt d'objectifs que nous nous donnons pour assurer la diversité et la complémentarité des compétences des administrateurs et administratrices.

Toutes les candidatures éligibles seront brièvement présentées aujourd'hui.

Mme Pednault présente ensuite son rapport. Conformément à la Loi sur les coopératives de services financiers et le Règlement intérieur de la Caisse, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée minimale de 20 jours, à partir du 20 janvier 2025 de la façon suivante :

- Affichage dans notre établissement
- Diffusion sur nos canaux virtuels (notre microsite Internet, notre page Facebook)
- Affichage dynamique sur les écrans en caisse

Pour l'assemblée générale, trois postes sont à combler et le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres candidats répondant aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif :

- Des personnes ayant des compétences en comptabilité et en droit/déontologie;
- 2 femmes et 1 homme pour maintenir la parité;
- Des membres appartenant aux groupes d'âge suivants : 35-49 ans et 50-64 ans;
- 1 personne représentant la diversité ethnoculturelle.

La Caisse a reçu 8 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur de la Caisse et le Code de déontologie de Desjardins. Une personne candidate a toutefois retiré sa candidature après la diffusion de l’avis de convocation, ce qui porte le nombre final de candidatures éligibles à 7.

- Fink-Mercier Simon;
- Karapetyan Lilit;
- Khayat Jacqueline;
- Maroun Tracy;
- Précourt Jean;
- Simiele Tony;
- Verrees Hubert.

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible à la caisse sur demande. Ce document inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d’elles répond ou non aux critères recherchés par le conseil d’administration afin d’enrichir son profil collectif.

Tableau synthèse des personnes candidates									
Profil collectif du CA Critères recherchés	Nombre recherché	FINK- MERCIER, Simon	GAGNON, Lysianne	KARAPETY AN, Lilit	KHAYAT, Jacqueline	MAROUN, Tracy	PRÉCOURT, Jean	SIMIELE, Tony	VERRES, Hubert
COMPÉTENCES									
Comptabilité		x					x	x	x
Droit/Déontologie						x	x		
REPRÉSENTATIVITÉ : GENRES									
Hommes	1	x					x	x	x
Femmes	2		x	x	x	x			
REPRÉSENTATIVITÉ : GROUPES D'ÂGE									
18-34 ans			x	x		x			
35-49 ans	3	x			x				
50-64 ans	1							x	
65 ans et +							x		x
DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE				x	x	x		x	
CONTINUITÉ À LA GOUVERNANCE			6		6			9	
Membre actuel du CA de la Caisse ou relève au CA			x		x	x		x	

5.2.3. Présentation des personnes candidates

M. Chartier explique le processus de présentation des candidatures. Avant de procéder à l’élection des membres du conseil d’administration, il a été demandé à chacune des personnes candidates de préparer une courte présentation orale, d’un maximum de 2 minutes. Les présentations seront chronométrées et, par souci d’équité envers les personnes candidates, ils seront avisés lorsque le temps sera écoulé, pour mettre fin à leur présentation. Les présentations se feront par ordre alphabétique du nom de famille. Cette portion de l’assemblée sera disponible en réécoute sur le site Internet de la Caisse. Les candidats commencent leur présentation en suivant l’ordre établi.

5.2.4. Élection par votation (vote en différé)

Tel que mentionné en début d’assemblée, M. Denis Chartier informe les membres que l’élection des membres du conseil d’administration fera l’objet d’un vote en différé au cours des quatre (4) prochains jours.

5.3 Précisions sur l’exercice du vote en différé et l’annonce des résultats

M. Mohamed Ben Dhiab donne des précisions afin de permettre aux membres d’exercer leur droit de vote en différé en toute connaissance de cause. En effet, dès la fin de la présentation et au cours des quatre prochains jours, les membres seront appelés à voter sur les éléments suivants, soit :

- La proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes;
- L’élection des membres du conseil d’administration.

Seuls les membres de plein droit admis depuis 90 jours et plus pourront voter. La réécoute de cette assemblée sera possible par le biais du bouton « Voter » dans **AccèsD** ou du lien accessible sur le site Internet de la Caisse. D'ailleurs, pour les personnes qui voudraient revoir la présentation des personnes candidates, il sera possible de le faire grâce à un onglet qui permettra d'accéder directement à cette portion de l'assemblée. De plus, la documentation de référence est disponible sur le site Internet de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse :

- Le document présentant les personnes candidates;
- Un document présentant la proposition sur le partage des excédents et la ristourne;
- Le rapport annuel qui contient le rapport financier de la Caisse.

Pour voter, M. Ben Dhiab explique que des consignes claires seront disponibles sur *AccèsD* pour enregistrer votre vote. Il sera aussi possible d'accéder à la votation par le biais du site Internet de la Caisse et sur la page d'accueil du *desjardins.com*.

Pour être habiletés à voter, le membre doit être inscrit au service *AccèsD*. Cette plateforme de votation permet de confirmer que toute personne répond bien aux qualités requises en tant que membre de plein droit. De plus, *AccèsD* permet d'assurer que chaque membre ne pourra voter qu'une seule fois afin de respecter notre principe coopératif d' « un membre, un vote ». Néanmoins, les membres qui le souhaitent ont la possibilité d'utiliser la borne de votation, au cours des quatre prochains jours au siège social de la Caisse.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

M. Denis Chartier remercie le directeur général, le personnel et l'ensemble des administrateurs de la Caisse Desjardins de Saint-Martin de Laval.

Il termine en remerciant sincèrement tous les membres qui ont assisté à la 79^e assemblée générale annuelle.

Ouverture de la période votation en différé pour 4 jours

La période de votation est ouverte ce lundi à 20h52.

7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le CA :

Proposition sur la répartition des excédents annuels, du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes

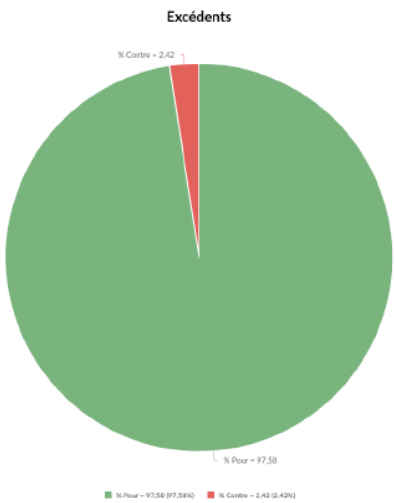
97,5 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est : Adoptée ☒ Refusée ☐



Caisse Desjardins de Saint-Martin de Laval
Résultats de vote de l'assemblée générale annuelle 2025

Statut de la période de votation : Terminée



Candida(s) élu(s) : Simon FINK-MERCIER | Jacqueline KHAYAT | Tracy MAROUN

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, la 79^e assemblée générale annuelle est officiellement levée le 15 avril à 11h57.

Denis Chartier
Président

Jacques Thibault
Vice-président